

## Communication du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière

Réunion des 28 et 29 mars 2013

**Titre : Elaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante**

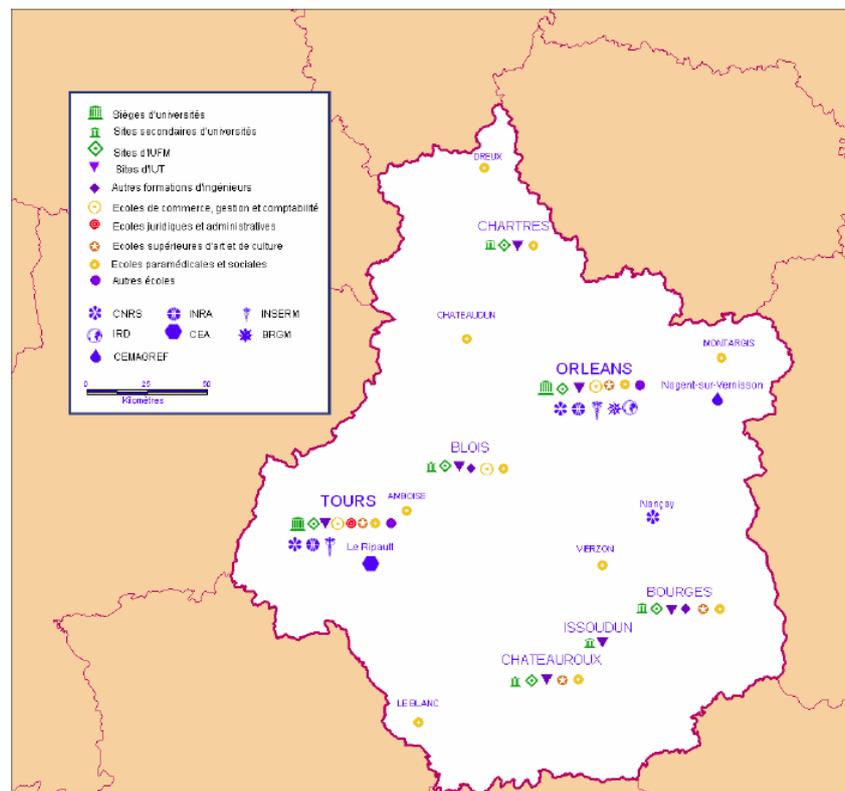
### I - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET ACCROITRE LE NOMBRE DES ETUDIANTS : UN ENJEU MAJEUR ET UN ENGAGEMENT FORT DE LA REGION

#### I-A - Une situation et des évolutions contrastées

*Un dispositif à la fois riche et dispersé*

La situation de l'enseignement supérieur en région Centre est caractérisée par des atouts quantitatifs (8<sup>ème</sup> rang pour la dépense intérieure de recherche et de développement) et qualitatifs (présence de quatre pôles de compétitivité, diversité du tissu de recherche, excellentes conditions de vie et d'étude, etc.).

Carte 1 – Région Centre : carte des implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche



Par ailleurs, le dispositif d'enseignement supérieur en région Centre se distingue tout à la fois par sa richesse et par sa dispersion aussi bien géographique que thématique. La carte ci-dessus illustre cette caractéristique et montre la répartition des différents établissements d'enseignement supérieur (et organismes de recherche) implantés sur le territoire régional.

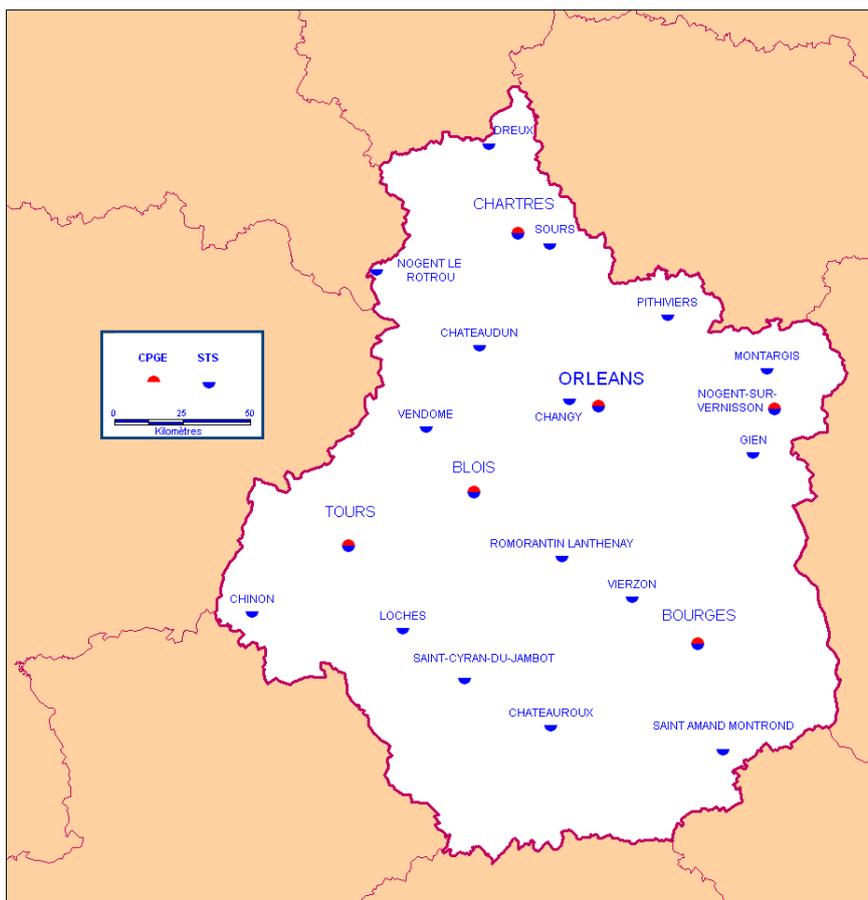
Les **deux universités** constituent les plus grands établissements de ce dispositif, avec leurs sites principaux à Tours et à Orléans, mais des composantes universitaires (au total 10 UFR, 6 IUT, 2 Ecoles Polytechniques, ainsi que l'IUFM Centre Val-de-Loire) réparties sur l'ensemble du territoire régional, dans les villes de Blois, Bourges, Châteauroux, Chartres, et Issoudun.

La région Centre abrite, outre les deux Ecoles Polytechniques d'Orléans et de Tours, **trois écoles d'ingénieurs sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)**, l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSIB), l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage (ENSNP, Blois), et l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire (ENIVL, Blois), ainsi que l'École nationale d'applications des géosciences (ENAG, Orléans), portée par le BRGM sous la double tutelle du MESR et du Ministère en charge du développement durable. Pour ce qui concerne le nombre d'ingénieurs formés chaque année dans les écoles, la région est placée au 15<sup>ème</sup> rang national. Cette position devrait être significativement améliorée par la création, impliquant à terme l'accueil de 700 élèves ingénieurs supplémentaires, d'un **Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val-de-Loire**, à partir de la fusion de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges (ENSIB) et de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire (ENIVL).

La création de l'INSA Centre Val-de-Loire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 apportera en effet au territoire régional un nouvel atout pour attirer des élèves ingénieurs de haut niveau, dont certains pourront ensuite s'installer en région Centre pour y exercer leur activité professionnelle. La Région a veillé au maintien d'un bon équilibre entre les sites de Bourges et Blois, condition incontournable de la réussite de l'INSA Centre Val-de-Loire. Elle soutient en 2013 le processus de convergence de l'ENSIB et de l'ENIVL en leur accordant une subvention totale de 300 k€ destinée à l'acquisition d'équipements informatiques et de télécommunication mutualisés. Elle participe à l'élaboration des opérations d'immobilier universitaire indispensables pour que l'INSA Centre Val-de-Loire dispose d'équipements au standard requis par le groupe INSA.

Le tissu des Ecoles de commerce et de gestion est lui aussi en pleine mutation. En février 2012, l'Ecole de Commerce et de Gestion d'Orléans est devenue une nouvelle antenne de l'Ecole Supérieure de Commerce Et de Management de Tours-Poitiers. En 2012, l'ESCEM s'est également associée à trois autres écoles, à Amiens, Brest et Clermont, pour constituer un établissement unique sous la dénomination de **France Business School (FBS)**. Cette création s'est accompagnée de la mise en place de nouvelles procédures de recrutement qui ne s'appuient plus sur les concours classiques d'entrée aux grandes écoles, mais sur une sélection de profils personnels répondant à l'objectif affiché par FBS de former de futurs professionnels de haut niveau, responsables et attentifs aux valeurs humaines, sociales et environnementales.

Les diversités géographique et thématique permettent aussi une irrigation très forte du territoire régional en ce qui concerne les étudiants dans les différents BTS proposés dans les lycées de la Région (plus de 5000 étudiants en 2012) mais également dans les différentes classes préparatoires aux grandes écoles qui accueillent plus de 2000 étudiants. Cette répartition est visible sur la carte ci-dessous.

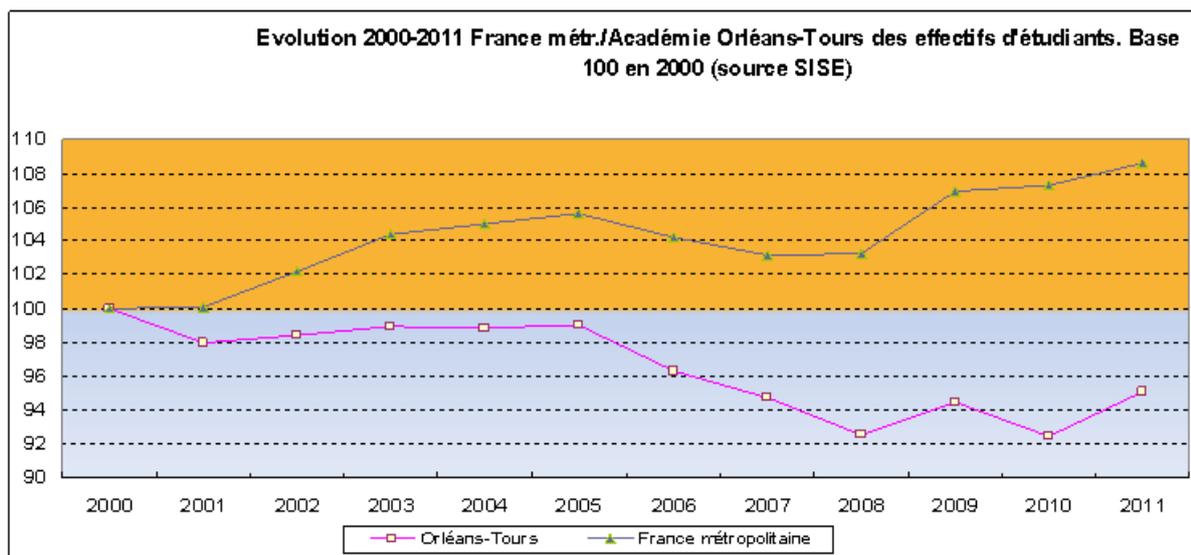


Source : STRATER - Centre

**Les efforts entrepris par la Région sont également très marqués pour les formations sanitaires et sociales**, formations pour lesquelles les Régions ont reçu compétence en 2004. Avec des instituts dans les 6 départements, les filières sanitaires et sociales représentent presque 10% du total des étudiants en Région Centre avec des formations comme Infirmier, Sage-Femme ou Cadre de Santé. Il y avait, en 2011, 3842 étudiants dans les filières supérieures sanitaires et 1000 dans les filières sociales supérieures. Ces chiffres, en hausse depuis 2006, vont encore s'accroître avec les décisions relevant du Plan Urgence Santé adopté fin 2011 qui prévoit une hausse des quotas dans un certain nombre de ces formations.

**Les formations supérieures s'ouvrent également à l'apprentissage.** Si en 2001, 70% des diplômés préparés par apprentissage dans la région étaient de niveau V, en 2011, ces derniers ne représentaient plus que 47% de l'offre de formation. L'apprentissage dans l'enseignement supérieur s'est particulièrement développé. Ainsi, la part des formations de niveau III (BTS) est passée de 8,9 % à 15% et celles de niveau II et I (masters et ingénieurs) de 1% à 7,3%. La Région compte aujourd'hui 3 108 apprentis Niveau III (BTS - DUT) et 501 apprentis Niveau II et I (licence pro, master, ingénieur).

**Au total, la Région abrite environ 56 000 étudiants**, ce qui demeure insuffisant au regard de la part des étudiants dans la population régionale totale. La géographie et les transports, qui contribuent à drainer vers des établissements extérieurs mais plus facilement accessibles pour les jeunes domiciliés près des périphéries de la région, figurent incontestablement parmi les éléments d'explication de cette réalité. Cet effet est encore amplifié par la proximité de l'Ile-de-France, dont toutes les régions limitrophes subissent une concurrence analogue. Malgré cela, la situation de la Région qui avait jusqu'à 2008 tendance à se dégrader par rapport à la moyenne nationale, s'est globalement stabilisée à partir de 2009, comme le montre l'évolution des effectifs (Graphique ci-dessous).



### *Une inclination marquée pour des études courtes*

Même si l'évolution est positive, la région Centre reste caractérisée par un faible taux de poursuite d'études après le baccalauréat (69,1 % en 2011, -2,8% par rapport à la moyenne nationale). Ceux qui poursuivent leurs études par une filière courte, STS ou IUT, représentent 21,4 % des effectifs régionaux contre 15,3 % au niveau national.

La structuration de l'industrie régionale avec notamment la forte présence de sous-traitants et une faible part de centres de décisions constitue un part d'explication de cette situation.

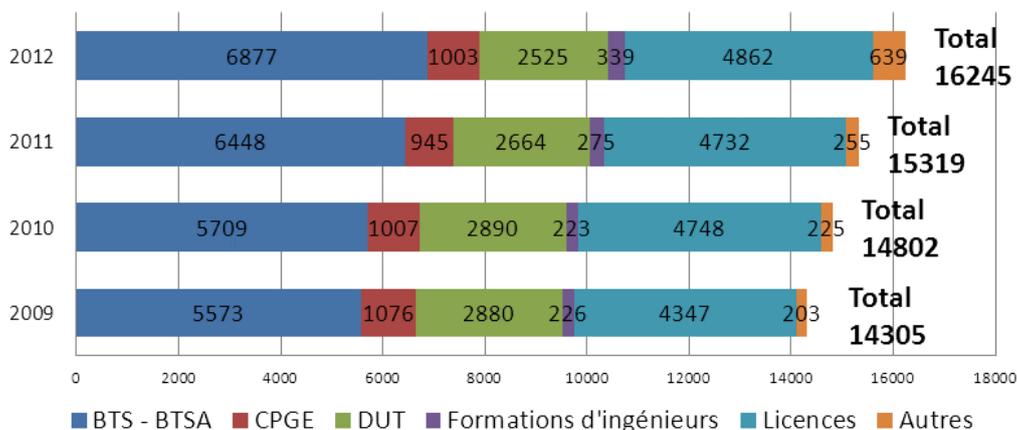
Il est à noter une part très importante des étudiants en filières courtes (STS, IUT) issus des baccalauréats généraux, qui sont souvent des étudiants de très bon niveau qui pour certains pourraient aisément entamer dès le départ un cursus long en université ou en grande école. Les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui se sont tenues aux niveaux territorial et national à la fin de l'année 2012, ont conclu à la nécessité de **libérer des places supplémentaires en STS et en IUT pour les diplômés des baccalauréats technologiques et surtout professionnels** : ceux-ci sont en effet trop souvent contraints à s'inscrire dans des cursus universitaires longs qui ne correspondent ni à leur préférence ni aux compétences qu'ils ont acquises, et connaissent de ce fait des taux d'échec en Licence inacceptables, atteignant parfois 60%.

Un enjeu fondamental pour les années à venir consiste donc à développer, en région Centre comme au niveau national, une forte sensibilisation pour amener les étudiants issus des baccalauréats généraux à entreprendre des études dans des filières longues, notamment lors des inscriptions post-bac et universitaires.

### *Des évolutions récentes favorables à confirmer*

En termes d'attractivité, il faut noter une **évolution positive récente dans les premiers vœux exprimés par les bacheliers lors des campagnes Admission Post-Bac** (APB, Graphique ci-dessous), évolution qui résulte des vœux des bacheliers de la Région, mais également des autres régions françaises.

**L'ATTRACTIVITÉ de notre académie augmente**  
**Nombre de voeux 1 formulés par les élèves de**  
**terminales (France entière) pour les formations de notre**  
**académie de 2009 à 2012 (source: APB)**



Pour que cette évolution favorable se prolonge, la Région a poursuivi depuis plusieurs années une **politique de communication ambitieuse en faveur de l'enseignement supérieur régional**. Chaque année, juste avant la période de choix d'orientation des futurs bacheliers, une campagne de communication est lancée par différents media (affiches, publicités dans les cinémas, spots à la radio, presse écrite, etc.), aussi bien en région Centre que dans les territoires limitrophes (sud de l'Ile-de-France notamment).

Ces campagnes mettent en avant le haut niveau des formations dispensées en région Centre, aussi bien que la qualité de l'environnement de vie et d'étude (logement étudiant à coût modéré en particulier). Il s'agit de construire, sur le long terme, une image positive de l'enseignement supérieur régional, comme raison de fierté des habitants de la région tout autant que comme facteur d'attractivité externe.

La Région a également mis en œuvre une série de dispositifs qui se combinent pour apporter de meilleures conditions de vie et d'étude aux étudiants, dans un double objectif d'**égalité des chances** et d'**attractivité** de l'enseignement supérieur régional :

- Mobi-Centre bénéficie chaque année à environ 2 000 étudiants qui effectuent un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ce dispositif permet aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, et constitue ainsi pour eux un atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et à terme d'insertion professionnelle. Il consiste en un crédit temps de 12 mois pour les filières longues (6 mois pour les filières courtes) que chaque étudiant peut utiliser selon ses besoins tout au long de son cursus.
- Ordi-Centre a pour objectif de mettre à disposition de tous les étudiants les moyens informatiques nécessaires à la réussite de leurs études. Chaque année, près de 4 000 étudiants de niveau Master se voient attribuer un équipement informatique portable à titre gratuit. Par ailleurs, environ 1 600 postes fixes sont mis à disposition de l'ensemble des étudiants en libres accès dans les différents sites universitaires.
- Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a mis en œuvre une aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en

difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux (niveaux 4 à 6). Le dispositif consiste en une aide de 100 € directement déduite de la souscription à une mutuelle, sans avance préalable de la part de l'étudiant.

La Région Centre s'est aussi engagée à soutenir aux côtés des partenaires institutionnels et professionnels les forums d'information sur les métiers et les filières de formation dans notre région auxquels participent des établissements, des professionnels et des structures d'Accueil, Information, Orientation (AIO). L'édition 2012/2013 est placée sous la thématique de la double mixité. L'objectif est de casser les préjugés liés à l'orientation sexuelle des métiers. Malgré de meilleurs résultats dans le secondaire et malgré une offre de formation diversifiée, les filles et les garçons suivent des parcours distincts dans l'enseignement supérieur. Les filles hésitent à s'engager dans les voies de formations les plus sélectives ou valorisantes sur le marché du travail. Elles prédominent dans les filières littéraires et tertiaires et les garçons restent majoritaires dans les filières scientifiques et industrielles notamment en CPGE, IUT et écoles d'ingénieurs. L'action menée au cours de ces forums vise à réduire cette différence et à encourager les jeunes à ne plus s'imposer de barrières dans leur orientation.

### **I-B - Une dynamique collective en constante évolution**

Dès l'année 2004, les universités d'Orléans et de Tours ont souhaité amplifier, formaliser et pérenniser leurs coopérations en créant le Pôle Universitaire Centre Val-de-Loire (PUCVL). Les principales actions de cette structure associative concernaient les relations internationales (mobilité des étudiants et des chercheurs) et l'Université Numérique (mise en place d'un environnement numérique destiné à faciliter les conditions de vie et d'études : services de l'Environnement Numérique de Travail, bornes Wi-fi dans les établissements et dans les résidences universitaires, cartes multi-services attribuées à tous les étudiants et leur donnant accès à une large gamme de services universitaires). Le PUCVL était donc un précurseur ambitieux des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) qui ont été créés par l'Etat à partir de 2006.

La mise en place des PRES a été l'occasion de renforcer et d'élargir la dynamique de coopération de PUCVL, en y associant, outre les deux universités, les quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management, mais aussi les deux centres hospitaliers (CHRU de Tours et CHR d'Orléans) et le Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS). Le PRES **Centre Val-de-Loire Université (CVLU)** a ainsi vu le jour en 2011.

Un troisième axe de l'action régionale consiste donc à **soutenir les actions communes ou coordonnées**, initialement entre les deux universités, puis depuis sa création au niveau de **CVLU** :

- Soutien à « l'Université Numérique », pour la poursuite des actions très structurées qui avaient été lancées par PUCVL, et leur élargissement aux grandes écoles.
- Développement de la mobilité entrante, grâce à des bourses pour le déplacement et l'hébergement d'étudiants issus d'établissements étrangers avec lesquels les universités et écoles de la Région ont établi des coopérations privilégiées. Ce dispositif permet l'accueil d'étudiants de haut niveau, mais il est aussi dans de nombreux cas une condition nécessaire pour l'accueil à l'étranger des étudiants de la région, en raison de conditions de réciprocité entre établissements.

L'action conjointe des membres de CVLU a permis l'émergence de projets très structurants pour le territoire régional. Outre la création de l'INSA Centre Val-de-Loire, déjà évoquée, on peut citer la mise en place de la **Communauté Hospitalière de Territoire**, qui rassemble les deux centres hospitaliers régionaux. Dans le cadre de son plan d'urgence pour la santé, la Région a soutenu le recrutement de quatre chefs de

clinique / assistants des hôpitaux, qui effectuent leur activité d'enseignement au CHRU de Tours et leur activité clinique au CHR d'Orléans avec la possibilité de faciliter le recrutement des internes sur l'ensemble du territoire régional, et en particulier dans les zones médicalement les plus défavorisées.

### **I-C - Des enjeux cruciaux pour le développement socio-économique**

Le renforcement des qualifications et des compétences est la clé du développement économique pour demain. Il constitue à ce titre un des trois axes de la Stratégie Régionale de l'Innovation adoptée en 2009. Dans ce contexte, ce sont dans les établissements d'enseignement supérieur que seront formés les ingénieurs, les chercheurs, les cadres de demain.

La région Centre a la chance d'accueillir des compétences dans toutes les disciplines scientifiques grâce à des **laboratoires de recherche** abrités par les campus du CNRS, du CEA, de l'INRA, du BRGM, de l'IRSTEA (ex-CEMAGREF), ainsi que sur les sites des deux universités et des grandes écoles. L'INSERM est par ailleurs présent dans les deux centres hospitaliers régionaux. Cette présence de la Recherche est indispensable à l'excellence des formations supérieures en région Centre. Inversement, ces formations constituent un vivier d'étudiants pour les laboratoires, qui accueillent des stagiaires de Master aussi bien que des doctorants et qui veillent à une qualité de recrutement cruciale pour leur avenir. Ces recrutements locaux sont complémentaires des recrutements hors région, qui dépendent fortement de l'attractivité scientifique des laboratoires.

Les quatre **pôles de compétitivité** – Cosmetic Valley, S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique), Elastopôle, DREAM (Durabilité de la Ressource en EAu et des Milieux associés) – s'appuient fortement sur le potentiel combiné de recherche et de formation de haut niveau porté par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Centre. Les laboratoires de ces établissements et les entreprises des pôles ont construit une relation de proximité à partir des différents projets collaboratifs de recherche et d'innovation qu'ils ont élaborés et mis en œuvre avec le soutien de l'Etat, de la Région et des autres collectivités. Les entreprises des pôles constituent également des débouchés essentiels pour les formations des universités et plus généralement de l'enseignement supérieur. Le développement de ce type d'emplois hautement qualifiés est intimement lié à la capacité de la région et de ses différents territoires à attirer des entreprises et des activités à forte valeur ajoutée, et dotées d'une forte autonomie de décision.

Les établissements d'enseignement supérieur jouent également un rôle important dans la diffusion de la volonté et de la capacité d'entreprendre au sein de notre société. A ce titre, la Région soutient les **pôles entrepreneuriat** au sein des universités et des écoles, qui visent à doter les étudiants d'une meilleure connaissance de l'entreprise, facilitant ainsi leur insertion professionnelle ou même leur ouvrant la perspective de créer à terme leur propre entreprise : concours CréaCampus couvrant désormais l'ensemble du territoire régional, plateformes ICE (Innovation Créativité Entrepreneuriat) au sein des quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management de CVLU.

## **II - LE SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA VIE ETUDIANTE : UNE INITIATIVE COMMUNE DE LA REGION, DE L'ETAT ET DE CENTRE VAL-DE-LOIRE UNIVERSITE**

Dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), la Région a affirmé sa volonté d'établir, dans la coopération et dans le partage des ambitions de tous les établissements régionaux de l'enseignement supérieur, une véritable « Université Fédérale » dont le Pôle de Recherche et d'Enseignement

Supérieur Centre-Val de Loire Université (CVLU) constitue la préfiguration. L'objectif est ainsi de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les différents publics, développer l'attractivité des établissements et faire de l'enseignement supérieur un moteur du dynamisme du territoire.

Nous devons mieux former et mieux répondre aux besoins en qualification des acteurs sociaux et économiques. Il nous faut organiser une répartition de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire pour une meilleure attractivité. Ces choix stratégiques exigent la mise en œuvre d'un **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante (SRESVE) pour renforcer la coordination régionale, porteuse d'une ambition partagée, ouverte sur l'extérieur**. Ce schéma sera piloté conjointement par la Région, Centre Val-de-Loire Université et l'Etat. Une prospective définie autour d'objectifs et de modalités d'actions partagés par l'ensemble des acteurs (établissements, acteurs socio-économiques, villes, agglomérations, départements, Région et Etat) apparaît nécessaire pour renforcer le rôle de l'enseignement supérieur comme pilier du développement socio-économique régional.

Cette démarche va se trouver renforcée par les évolutions législatives en perspective, dans le cadre de la prochaine loi sur l'enseignement supérieur. Le statut de « communauté d'université » (ou de « communauté scientifique ») est présenté par l'Etat dans l'objectif de favoriser les coopérations et les mutualisations entre établissements d'un même site territorial, un site correspondant, hors cas spécifiques comme celui de l'Ile-de-France, à une académie. L'Etat semble prévoir d'exercer son rôle de tutelle en concluant désormais ses contrats de soutien pluri-annuel pour chaque site, ces contrats pouvant inclure des actions collectives au sein de la communauté d'université, mais aussi des actions portées individuellement par chacun des établissements de cette communauté. Les actions élaborées et mises en œuvre dans le cadre du SRESVE trouveront donc naturellement leur place dans ce processus de contractualisation. Il est actuellement prévu que les contrats de site prennent en compte le cadre des Schémas Régionaux mis en place à l'initiative des différentes Régions.

Pour ce qui concerne la région Centre, le principe de l'élaboration d'un SRESVE fait l'objet d'un consensus entre la Région, l'Etat (Rectorat) et CVLU. L'objectif commun est de mettre en place un cadre de concertation, de coopération et de recherche de synergies prenant en compte l'ensemble de l'enseignement supérieur dans toutes ses composantes et sur tout le territoire. L'objectif est tout à la fois de donner aux établissements des atouts supplémentaires pour la mise en œuvre de leur mission nationale, et de renforcer la contribution de l'enseignement supérieur au développement socio-économique régional. Le SRESVE est un cadre de concertation plus large que CVLU mais ne s'y substitue pas. Il permet d'aborder les questions de l'offre, mais aussi des besoins de formation, ainsi que de la vie étudiante et du rayonnement de l'enseignement supérieur régional.

La rédaction d'un document stratégique, posant les objectifs partagés des acteurs de l'enseignement supérieur en région Centre ainsi qu'une première liste d'actions pour les atteindre, constitue une première étape de la démarche de SRESVE. Cette première étape doit aussi poser les bases d'une gouvernance régionale pour le suivi des actions déjà décidées, mais aussi pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles actions. Un comité de pilotage rassemblant la Région, l'Etat (Rectorat) et CVLU sera prochainement mis en place pour suivre l'ensemble de la démarche. Il s'appuiera sur un comité opérationnel chargé de coordonner les actions de concertation et de réflexion en vue de l'élaboration du document stratégique. Cette concertation concernera l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur : établissements (universités, écoles, lycées avec des sections de BTS ou des classes préparatoires aux grandes écoles, CROUS, etc.), mais aussi collectivités territoriales (départements, agglomérations, villes) et acteurs socio-économiques (chambres consulaires, pôles de compétitivité et principales filières économiques, etc.).

**Quatre axes de travail** ont été identifiés dans le cadre du SRESVE :

*Axe 1 Optimiser l'offre et les modes de formation*

La répartition des formations supérieures est soumise aux deux contraintes opposées que constituent d'une part la concentration des moyens humains et matériels autour de pôles de compétences visibles et attractifs, d'autre part l'accès aux formations jusqu'aux plus hauts niveaux, pour tous les publics (jeunes, actifs, demandeurs d'emploi) et depuis l'ensemble du territoire régional.

Pour répondre à ces deux contraintes en tenant compte des ressources financières, le SRADDT a proposé de fonder le développement de l'enseignement supérieur sur un cadre stable et partagé, basé sur les deux principes suivants :

- Concentrer l'essentiel des formations longues (L, M, D) sur les deux sites universitaires pluridisciplinaires (Orléans et Tours), dans une logique d'adossement à la recherche et en évitant les duplications
- S'appuyer sur les spécificités socio-économiques locales et sur les dynamiques complémentaires insufflées par les formations universitaires et par les grandes écoles d'ingénieurs et de management pour la spécialisation des autres sites d'enseignement supérieur comme cela a pu être développé à Bourges autour de la thématique du risque : formations courtes (BTS, IUT) + formations longues « ciblées » L, M, D. La mobilisation des entreprises et des collectivités, dans cette cohérence, est un atout prépondérant et justifie l'implication régionale.
- Maintenir par ailleurs le maillage actuel des écoles d'infirmières.

La Région souhaite maintenant travailler en concertation avec les établissements afin de mettre en avant une démarche participative et transparente qui permettra de définir les priorités de demain, y compris en ce qui concerne l'implication de la Région dans le cadre de ses compétences mais aussi des attentes des établissements.

Une attention particulière sera apportée au développement des formations d'ingénieurs, dans les principales villes de la région, soit par création de nouveaux établissements (INSA à Blois et Bourges), soit par le développement des écoles existantes, comme les Ecoles Polytechniques à Orléans, Tours et Châteauroux aujourd'hui et Chartres demain.

Cet axe de travail concernera également plusieurs champs de compétences de la Région.

Dans le domaine de l'**orientation**, il s'agit, comme pour les formations avant le baccalauréat, d'apporter aux jeunes et à leurs familles une information à la fois plus lisible et plus cohérente. Un objectif fondamental consistera à augmenter la proportion des titulaires d'un baccalauréat technologique et professionnel qui peuvent s'inscrire, en conformité à leur premier vœu, dans une formation STS et IUT, correspondant le mieux aux compétences acquises lors de leur formation de niveau secondaire. Ces évolutions se feront en concordance avec le prochain projet de loi consacré à l'Enseignement Supérieur et qui traitera notamment de ces questions.

Pour ce qui concerne l'**apprentissage et la formation tout au long de la vie**, il y a lieu de poursuivre le développement qu'a connu ces dernières années l'offre universitaire. Trop souvent cependant, les formations restent organisées autour de la délivrance des diplômes universitaires classiques et s'étendent sur une voire deux années universitaires. L'organisation de cette offre en blocs de compétences pouvant s'acquérir par des séquences courtes permettrait de mieux répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés en matière de souplesse.

## *Axe 2 Qualité de vie étudiante*

Les conditions de vie et d'étude constituent un facteur de réussite important pour les étudiants. Il s'agit que leur environnement leur permette de bénéficier pleinement de l'offre pédagogique de haut niveau qui est mise à leur disposition. C'est également le meilleur moyen d'assurer une réelle égalité des chances entre les étudiants de tous milieux et de toutes conditions.

Pour une région comme la nôtre, la qualité de la vie étudiante représente également un atout majeur en termes d'attractivité. L'image de notre région, la richesse de son patrimoine naturel ou culturel, mais aussi le niveau relativement faible du prix du logement étudiant constituent autant d'arguments forts pour attirer des étudiants, notamment de l'Ile-de-France. L'élaboration du SRESVE apparaît comme une opportunité d'analyser et de développer ces atouts, et d'interroger ainsi les dispositifs mis en place par la Région à destination des étudiants.

Durant la période 2007-2013, les **infrastructures immobilières universitaires** (espaces pédagogiques, restauration universitaire, logement étudiants) ont bénéficié d'un important effort de la Région, presque équivalent à celui de l'Etat tutelle des établissements. Au total, 35 M€ auront été investis dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, en plein respect des engagements pris par la Région. L'essentiel des crédits ont été consacrés à des opérations de grande envergure :

- La reconstruction de l'Institut Universitaire de Technologie d'Orléans, qui permettra à ce dernier d'être en conformité avec la double exigence de sécurité et de respect des critères du développement durable ;
- Réhabilitation du bâtiment de la salle d'armes à Bourges pour accueillir l'extension de l'ENSIB et désormais de l'INSA.
- L'agrandissement de la faculté de médecine de Tours, qui prend tout son sens dans un contexte de pénurie de personnel médical sur le territoire régional ;
- La réhabilitation du site Dupanloup, qui permettra à l'université d'Orléans de disposer d'infrastructures en Centre-Ville adaptées à l'organisation d'événements contribuant à son rayonnement et à son attractivité.

Il importe de poursuivre cet effort afin de maintenir la région au niveau des standards français et européens. Les besoins dans ce domaine sont très importants, avec notamment la mise en œuvre des schémas directeurs de développement immobilier des deux universités, et la création de l'INSA Centre Val-de-Loire. Compte tenu des ressources financières forcément limitées, la capacité de répondre aux besoins les plus fondamentaux du développement de l'enseignement supérieur en région Centre dépendra très fortement de la qualité du processus de concertation et d'arbitrage collectif entre les différents projets. Ce processus devra permettre de s'assurer que toutes les possibilités de mutualisation entre établissements et avec leur environnement proche (lycées et collèges notamment) sont bien mises à profit. CVLU a assurément un rôle important à jouer dans ce processus.

La réflexion devra également s'étendre au champ des **transports** (urbain et interurbain) et du **logement**, qui représentent des postes de dépenses lourds pour les étudiants. Elle devra s'articuler avec les travaux sur l'offre de formation (Axe 1), en prenant en compte les conséquences de ceux-ci sur la répartition thématique et territoriale de l'offre de formation supérieure.

Enfin, les travaux sur cet axe concerneront l'**encadrement des étudiants**, en particulier en début du cycle, après leur choix d'orientation. Les établissements disposeront dans les années à venir de davantage d'autonomie dans l'utilisation des enveloppes financières

que l'Etat avait fléchées vers la mise en œuvre du Plan Licence. Il sera ainsi possible d'analyser l'efficacité des stratégies et actions possibles en matière de tutorat (dans le champ pédagogique, mais aussi dans le contexte du lieu de résidence universitaire), et de dégager des priorités dans ce domaine.

### *Axe 3 Renforcer les visibilités des atouts de l'enseignement supérieur*

Les problématiques spécifiques rencontrées en région Centre (cf. Section I) imposent d'agir, encore plus fortement qu'ailleurs, pour modifier l'image de l'enseignement supérieur. Les universités ont beaucoup changé depuis une ou deux décennies, sans que ce mouvement soit forcément perceptible de l'extérieur, notamment pour les parents des étudiants.

Un volet essentiel du SRESVE consistera donc à mieux faire connaître les atouts des établissements, la qualité de la vie étudiante en région Centre, les débouchés professionnels offerts par notre tissu socio-économique, ainsi que l'ensemble des actions engagées pour renforcer la dynamique de l'enseignement supérieur.

**L'adossement des formations supérieures à des laboratoires scientifiques de haut niveau** constitue un facteur d'attractivité essentiel. L'action de la Région dans le domaine de la recherche sera poursuivie dans les années à venir et continuera à comporter un volet de soutien à la recherche fondamentale pour maintenir à long terme le positionnement national et international des laboratoires, ainsi qu'un volet de soutien à la recherche présentant des perspectives de fort impact socio-économique et environnemental en région Centre.

Il sera nécessaire de **mieux articuler les démarches de communication de la Région, de CVLU et de ses différents établissements** afin que l'ensemble de nos atouts soient mieux connus. Cet effort permettra à la fois de drainer un plus grand nombre d'étudiants vers des cursus plus longs, mais aussi d'attirer les meilleurs étudiants dans les formations de Master de la région.

### *Axe 4 Promouvoir l'enseignement supérieur comme vecteur de développement économique et social*

Le développement de l'enseignement supérieur reposera également sur la capacité à **établir des liens entre offre et besoin de formation dans les entreprises de la région, sans remettre en cause la mission nationale des établissements**. Cet enjeu est particulièrement crucial pour les formations STS, IUT, et jusqu'au niveau de la Licence Professionnelle, pour lesquelles le tissu économique régional représente un débouché significatif. Il faudra également identifier les formations de plus haut niveau, jusqu'aux grades de Master et de Doctorat, qui pourraient représenter un intérêt stratégique pour les pôles de compétitivité : la localisation de ce type de formation en région Centre, à proximité de ces pôles, constitue un enjeu majeur.

Inversement, le renforcement des liens avec les entreprises et leurs territoires doit fournir aux établissements de nouvelles opportunités de lieux de formation alternée et de stages pour leurs étudiants.

### *Calendrier*

Des groupes de travail ont été constitués autour des quatre Axes ci-dessus. Une première phase de rédaction aboutira à un document consolidé qui fera l'objet d'une concertation globale, en s'appuyant sur une **conférence des exécutifs** organisée dans la deuxième quinzaine du mois de juin. A l'issue de cette concertation, un document finalisé pourra être validé par le Comité de Pilotage Région Etat CVLU, et être proposé au **vote de l'Assemblée Plénière Régionale au mois d'octobre 2013**.

L'ensemble de cette démarche a pour ambition, en apportant aux établissements d'enseignement supérieur un nouvel espace de coopération et des atouts complémentaires au niveau national et international, d'offrir aux jeunes de la région de meilleures perspectives de débouchés et d'insertion professionnelle, aux acteurs socio-économiques des réponses plus faciles à leurs recherches de compétences, et aux territoires des arguments complémentaires en termes d'attractivité.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

**François BONNEAU**